



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 18 avril 2023 — N° 33

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 10 heures.

Moment de recueillement

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Dubé, ministre de la Santé, propose que le projet de loi n° 10, Loi limitant le recours aux services d'une agence de placement de personnel et à de la main-d'œuvre indépendante dans le secteur de la santé et des services sociaux, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de présente séance.

Motions du gouvernement

L'Assemblée tient le débat sur la motion faisant suite au dépôt, le 6 avril 2023, par Mme Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, de l'Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et la République tunisienne.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale approuve l'Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et la République tunisienne, signée le 20 novembre 2022.

18 avril 2023

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la durée de ce débat restreint : 60 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 31 minutes 36 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 20 minutes 54 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 6 minutes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 1 minute 30 secondes sont allouées à la députée indépendante. Dans ce cadre, le temps non utilisé par la députée indépendante ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À 12 heures, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 13 h 40.

En conséquence, conformément à l'article 52 du Règlement, le débat sur la motion faisant suite au dépôt, le 6 avril 2023, par Mme Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, de l'Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et la République tunisienne est ajourné au nom de M. Poulin (Beauce-Sud).

Les travaux reprennent à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de saluer le travail du Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail de la province de Québec inc.

18 avril 2023

Mme Champagne Jourdain (Duplessis) fait une déclaration afin de souligner le 65^e anniversaire du Club Richelieu Sept-Îles.

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire de la congrégation des Sœurs du Bon-Conseil de Montréal.

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de rendre hommage aux bénévoles de la circonscription de Masson dans le cadre de la Semaine de l’action bénévole.

Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de souligner le Jour de la Terre.

M. Jacques (Mégantic) fait une déclaration afin de souligner l’octroi d’une subvention pour la construction du projet touristique La Capitainerie à Lac-Mégantic.

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire du Club des aînés La Belle Époque.

Mme Gendron (Châteauguay) fait une déclaration afin de saluer l’entraide et la solidarité de la population touchée par la tempête de verglas du 5 avril 2023 dans la circonscription de Châteauguay.

18 avril 2023

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner la visite de la ministre de la Famille à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Mme Roy (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 350^e anniversaire de la ville de Varennes.

Mme Biron (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de souligner la tenue de l'exposition *La Coop s'expose*.

À 13 h 53, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 05.

18 avril 2023

À la demande de Mme la présidente, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. André Riedl, ancien député d'Iberville.

Présentation de projets de loi

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 492 Loi visant à lutter contre le gaspillage

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 492.

M. Derraji (Nelligan) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 490 Loi renforçant la majorité qualifiée requise pour la nomination et la destitution des personnes nommées par l'Assemblée nationale

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 70 en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 490.

18 avril 2023

Mme Zaga Mendez (Verdun) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 392 Loi concernant la suspension de la délivrance de nouveaux claims miniers et mettant fin à la préséance des droits miniers et gaziers sur les autres usages du territoire

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 392.

Dépôts de documents

M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel 2022 de la Caisse de dépôt et placements du Québec, accompagné des renseignements additionnels;

(Dépôt n° 504-20230418)

Le plan stratégique 2023-2027 de Revenu Québec;

(Dépôt n° 505-20230418)

L'entente de 2023 modifiant l'Entente de 2020 sur les régimes de retraite relevant de plus d'une autorité gouvernementale (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 506-20230418)

M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, dépose :

Les états financiers du Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État, pour l'exercice financier clos le 31 mars 2022.

(Dépôt n° 507-20230418)

18 avril 2023

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 22 mars 2023 par M. St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin) concernant l'ajout d'une annexe à l'école secondaire Louise-Trichet;

(Dépôt n° 508-20230418)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 23 mars 2023 par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) concernant l'atténuation des nuisances sonores à l'Esplanade du Parc Olympique;

(Dépôt n° 509-20230418)

La réponse à la question écrite n° 13 concernant les blocus érigés par des Atikamekws de la communauté de Wemotaci sur des routes forestières en Haute-Mauricie, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 14 mars 2023 par M. Morin (Acadie).

(Dépôt n° 510-20230418)

Mme la présidente dépose :

Le rapport du Directeur général des élections du Québec sur les résultats officiels du scrutin de l'élection partielle du 13 mars 2023 dans la circonscription électorale de Saint-Henri–Sainte-Anne;

(Dépôt n° 511-20230418)

Le plan stratégique 2023-2027 de l'administration de l'Assemblée nationale du Québec;

(Dépôt n° 512-20230418)

Copie du préavis de la motion proposée par M. Kelley (Jacques-Cartier) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 19 avril 2023, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 513-20230418)

18 avril 2023

Dépôts de rapports de commissions

M. Bachand (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 4, 5 et 6 avril 2023, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 14, Loi modifiant diverses dispositions relatives à la sécurité publique et édictant la Loi visant à aider à retrouver des personnes disparues.

(Dépôt n° 514-20230418)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le plus tôt au cours de la présente séance sur la motion de M. Dubé, ministre de la Santé, proposant que le projet de loi n° 10, Loi limitant le recours aux services d'une agence de placement de personnel et à de la main-d'œuvre indépendante dans le secteur de la santé et des services sociaux, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 71 en annexe)

Pour : **116** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 10 est adopté.

18 avril 2023

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Laforest, ministre des Affaires municipales, conjointement avec Mme Dufour (Mille-Îles), M. Grandmont (Taschereau), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse l'augmentation importante des gestes d'intimidation et de violence envers les élus municipaux;

QU'elle rappelle que les élus municipaux effectuent un travail essentiel pour assurer les services aux citoyens et qu'ils ont été élus démocratiquement;

QU'elle condamne tout geste d'intimidation et de violence à leur égard;

QU'enfin, elle réaffirme sa solidarité envers le milieu municipal, autant les élus que les employés municipaux ainsi que leurs proches.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Prass (D'Arcy-McGee), conjointement avec M. Skeete, ministre responsable de la Lutte contre le racisme, M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Yom Hashoah, soit la Journée internationale de commémoration des victimes de l'Holocauste qui se déroule du 17 au 18 avril 2023.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

18 avril 2023

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 72 en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

À la demande de Mme Soucy, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec M. Bérubé (Matane-Matapédia), présente une motion concernant la laïcité des institutions et le financement des écoles privées religieuses; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Zanetti (Jean-Lesage) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 25^e anniversaire de la tempête de verglas de janvier 1998;

QU'elle rappelle les efforts imposants du personnel d'Hydro-Québec pour surmonter cette crise et rebrancher les citoyens du Québec dans les meilleurs délais;

QU'elle rappelle que le gouvernement du Canada détient, envers le gouvernement du Québec, une dette de 484 M \$ pour remboursement des coûts en vertu du programme des Accords d'aide financière en cas de catastrophe;

18 avril 2023

QU'elle exige au gouvernement du Canada le plein remboursement de cette dette dans les 30 jours, au bénéfice du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de la Santé et des services sociaux, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques le mercredi 19 avril 2023 après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 jusqu'à 13 h 05 et de 15 heures à 18 h 15, le jeudi 20 avril 2023 après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 jusqu'à 12 h 50 et de 14 heures à 16 h 25, le mardi 9 mai 2023 de 10 heures à 12 h 25 et après les avis touchant les travaux des commissions vers 15 h 15 jusqu'à 19 h 20 et le mercredi 10 mai 2023 après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 jusqu'à 12 h 50 et de 15 heures à 18 h 15, le jeudi 11 mai 2023 après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 jusqu'à 12 h 50 et de 14 heures à 16 h 25 et le mardi 23 mai 2023 de 10 heures à 12 h 25 et après les avis touchant les travaux des commissions vers 15 h 15 jusqu'à 19 h 20;

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants :

Commissaire à la santé et au bien-être
Mme Régine Laurent
M. Michel Clair – Décentralisation
Association des cadres supérieurs de la santé et des services sociaux

18 avril 2023

Association des gestionnaires des établissements de santé
et de services sociaux
Association du personnel d'encadrement du réseau de la
santé et des services sociaux
M. Vincent Dumez à titre de patient partenaire
Association des Conseils de médecins, dentistes et
pharmaciens
Conseil pour la protection des malades
Regroupement provincial des comités d'usagers
Collège des médecins du Québec
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes
conjugaux et familiaux du Québec
Ordre des Sages Femmes du Québec
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
Fédération des médecins spécialistes du Québec
Confédération des syndicats nationaux et Fédération de la
santé et des services sociaux - Confédération des
syndicats nationaux
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
Alliance du personnel professionnel et technique de la
santé et des services sociaux
Fédération Interprofessionnelle de la santé du Québec
Centrale des syndicats du Québec avec la Fédération de la
Santé du Québec
Fédérations des médecins résidents du Québec
conjointement avec Fédération médicale étudiante du
Québec
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec
Ordre des psychologues du Québec
Association des infirmières praticiennes spécialisées du
Québec
Commission de la santé et des services sociaux des
Premières Nations du Québec et du Labrador
Regroupement québécois des médecins pour la
décentralisation du système santé
Urgence Santé
Syndicat de professionnelles et professionnels du
gouvernement du Québec
Association des conseils multidisciplinaires du Québec

18 avril 2023

Table regroupements provinciaux organismes
communautaires et bénévoles
Association des pharmaciens des établissements de santé
du Québec
Ordre des pharmaciens du Québec
Réseau des tables régionales des groupes de femmes du
Québec
Regroupement québécois intervenantes et intervenants en
action communautaire en CISSS et CIUSSS
Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles
M. Damien Contandriopoulos
Fédération des employés du préhospitalier du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les
remarques préliminaires, répartie de la manière suivante :
6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement,
3 minutes 36 secondes pour l'opposition officielle, 1 minute
12 secondes au deuxième groupe d'opposition et 1 minute
12 secondes pour la députée indépendante;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme
soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la
Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées
ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire
formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour
l'opposition officielle, 3 minutes 30 secondes pour le deuxième
groupe d'opposition et 3 minutes 30 secondes pour la députée
indépendante;

QU'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les
échanges avec chaque personne et organisme;

QUE le ministre de la Santé soit membre de ladite
Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

18 avril 2023

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin d’entreprendre l’étude détaillée du projet de loi n° 12, Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et visant la protection des enfants nés à la suite d’une agression sexuelle et des personnes victimes de cette agression ainsi que les droits des mères porteuses et des enfants issus d’un projet de grossesse pour autrui;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l’étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d’autres dispositions législatives.

Et, du consentement de l’Assemblée pour déroger à l’article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l’aménagement du territoire, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l’égard du projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme et d’autres dispositions;
- la Commission de l’économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l’égard du projet de loi n° 19, Loi sur l’encadrement du travail des enfants.

18 avril 2023

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 19 avril 2023, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Kelley (Jacques-Cartier).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que la tempête de verglas qui s'est abattue sur l'ouest du Québec le 5 avril dernier a entraîné des interruptions de l'alimentation en électricité pour plus d'un million de foyers et que certaines de ces interruptions ont perduré au-delà de sept jours;

QU'elle prenne acte que les phénomènes climatiques tels que des précipitations importantes de verglas ou des vents violents sont appelés à survenir plus fréquemment dans les prochaines années compte tenu des changements climatiques;

QU'elle rappelle que la Vérificatrice générale du Québec, dans un audit de performance rendu public en décembre 2022, soulignait que « la fiabilité du service de distribution d'Hydro-Québec s'est dégradée au cours des dernières années »;

QU'elle déclare qu'il est nécessaire pour le gouvernement du Québec de poursuivre les investissements afin d'assurer une plus grande résilience du réseau de distribution d'Hydro-Québec, notamment au chapitre du contrôle de la végétation près des lignes électriques et en envisageant de façon plus soutenue l'enfouissement des fils électriques;

QU'elle demande au gouvernement du Québec de revoir, en collaboration avec Hydro-Québec, le protocole de priorisation des rebranchements afin de pallier les difficultés vécues lors de la récente tempête de verglas où des CHSLD et des résidences pour personnes âgées n'ont pas bénéficié de la priorisation adéquate;

18 avril 2023

Enfin, qu'elle témoigne de sa profonde gratitude envers l'ensemble des équipes d'Hydro-Québec qui ont été à pied d'œuvre depuis le début de la tempête du 5 avril dernier afin de rebrancher les foyers québécois affectés.

AFFAIRES DU JOUR

Motions du gouvernement

L'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la motion faisant suite au dépôt, le 6 avril 2023, par Mme Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, de l'Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et la République tunisienne.

Le débat terminé, la motion est adoptée. En conséquence, cet engagement est approuvé.

L'Assemblée tient le débat sur la motion faisant suite au dépôt, le 6 avril 2023, par Mme Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, de l'Entente en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République d'Autriche.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale approuve l'Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et la République d'Autriche, signée le 14 décembre 2022.

18 avril 2023

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la durée de ce débat restreint : 60 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 31 minutes 36 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 20 minutes 54 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 6 minutes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 1 minute 30 secondes sont allouées à la députée indépendante. Dans ce cadre, le temps non utilisé par la députée indépendante ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée. En conséquence, cet engagement est approuvé.

À 16 h 51, à la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 h 30.

Débats de fin de séance

À 18 h 30, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Fortin (Pontiac) à M. Dubé, ministre de la Santé, portant sur le sujet suivant : « le temps d'attente qui augmente aux urgences ».

À 18 h 43, M. Lévesque, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 19 avril 2023, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

535

18 avril 2023

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Derraji (Nelligan) :

(Vote n° 70)

POUR - 117

Abou-Khalil (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)
Allaire (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arseneau (PQ)	D'Amours (CAQ)	Kelley (PLQ)	Prass (PLQ)
Asselin (CAQ)	Derraji (PLQ)	Labrie (QS)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Lachance (CAQ)	Provençal (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dionne (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Orford)	Drainville (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
(Prévost)	Dufour (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Bernard (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lamontagne (CAQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PLQ)	LeBel (CAQ)	(Verchères)
Biron (CAQ)	(Mille-Îles)	Lecours (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	(Les Plaines)	Schmaltz (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Setlakwe (PLQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bouazzi (QS)	Gagnon (CAQ)	Legault (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Boulet (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemay (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bourassa (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Boutin (CAQ)	Ghazal (QS)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Thouin (CAQ)
Cadet (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Maccarone (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	Malette (CAQ)	(Dubuc)
Carmant (CAQ)	(Groulx)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ)
Caron (CAQ)	Grandmont (QS)	Martel (CAQ)	(Hull)
(Portneuf)	Gronin (CAQ)	Massé (QS)	Zaga Mendez (QS)
Caron (PLQ)	Guilbault (CAQ)	McGraw (PLQ)	Zanetti (QS)
(La Pinière)	Guillemette (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Morin (PLQ)	
Charest (CAQ)	Hébert (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Charette (CAQ)	Jacques (CAQ)	Nichols (IND)	
Chassin (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)	

18 avril 2023

Sur la motion de M. Dubé, ministre de la Santé :

(Vote n° 71)

POUR - 116

Abou-Khalil (CAQ)	Chassin (CAQ)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)
Allaire (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulet (CAQ)
Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Julien (CAQ)	Prass (PLQ)
Bachand (CAQ)	Derraji (PLQ)	Kelley (PLQ)	Proulx (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Déry (CAQ)	Labrie (QS)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
(Orford)	Dorismond (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Abitibi-Est)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roy (CAQ)
Biron (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	(Verchères)
Blais (CAQ)	(Mille-Îles)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Simard (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	Legault (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Boutin (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Bussière (CAQ)	Ghazal (QS)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Thouin (CAQ)
Caire (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Marissal (QS)	(Dubuc)
Caron (CAQ)	(Groulx)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	Grandmont (QS)	Massé (QS)	(Hull)
Caron (PLQ)	Gronin (CAQ)	McGraw (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
(La Pinière)	Guilbault (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zanetti (QS)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Morin (PLQ)	
Charest (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	Nichols (IND)	

18 avril 2023

Sur la motion de Mme Prass (D'Arcy-McGee), conjointement avec M. Skeete, ministre responsable de la Lutte contre le racisme, M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 72)

POUR - 112

Abou-Khalil (CAQ)	Chassin (CAQ)	Jacques (CAQ)	Poulet (CAQ)
Allaire (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jolin-Barrette (CAQ)	Prass (PLQ)
Asselin (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Derraji (PLQ)	Kelley (PLQ)	Provençal (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Déry (CAQ)	Labrie (QS)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Orford)	Dorismond (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
(Prévost)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Mille-Îles)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	(Verchères)
Biron (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blais (CAQ)	(Abitibi-Est)	LeBel (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Les Plaines)	Setlakwe (PLQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Simard (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fortin (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boulet (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Boutin (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Cadet (PLQ)	Ghazal (QS)	Maccarone (PLQ)	Thouin (CAQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Marissal (QS)	(Dubuc)
Caron (CAQ)	Girard (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	(Groulx)	Massé (QS)	(Hull)
Caron (PLQ)	Grandmont (QS)	McGraw (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
(La Pinière)	Gronin (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zanetti (QS)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Morin (PLQ)	
Charest (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Nichols (IND)	
Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	Picard (CAQ)	